

## Conseil Municipal du 10 octobre : le choc des vérités



Comme a pu s'en faire l'écho le journal Sud-Ouest dans son édition du 13/10, la dernière réunion du Conseil Municipal a été le théâtre d'échanges virulents entre majorité et opposition. En toile de fond la mise en place d'une **ligne de trésorerie de 1 000 000 €**, pas moins, **pour assurer les fins de mois** désormais difficiles de notre collectivité.

Mais comment a-t-on pu arriver à cette situation ? Les Conseillers Municipaux auraient été en droit d'attendre un dossier argumenté avec un plan de trésorerie pour expliquer la situation, à défaut de la justifier par la conséquence de choix politiques forts discutables tel que l'incroyable dérapage des dépenses de fonctionnement. Mais non, fidèle en cela à sa vision de la transparence dans la gestion des affaires communales, Monsieur Fergeau n'a pas jugé utile de donner le minimum d'informations aux élus en préalable à la réunion du Conseil Municipal...

Il ne faut donc pas s'étonner que le ton ait pu monter entre le Maire et son opposition.

M. Guillemet dans son intervention a fustigé la politique conduite par la majorité actuelle, avec une grande lucidité sur les pratiques budgétaires de ses anciens colistiers. En effet comment qualifier autrement que calamiteuse une politique qui conduit à une augmentation de plus d 30% en 3 ans des dépenses de fonctionnement, notamment du fait d'une augmentation considérable, et inconsidérée, des dépenses de personnel !

Je le remercie de nous avoir une nouvelle fois donné acte de notre gestion et de l'état dans lequel nous avons laissé les finances de la commune fin 2008. Que dire sur ce point de l'intervention de l'adjoint aux finances M. Babayou, qui s'est empressé de rajouter que lui aussi reconnaissait la qualité de notre gestion passée...

La situation que nous connaissons aujourd'hui, et qui conduit la majorité à mettre en place sous couvert d'une prétendue modernité de sa gestion, un crédit revolving, je l'annonçais lors du débat sur les orientations budgétaires de 2010 et la dénonçais lors du même débat en 2011 ([lire](#)). En effet les politiques menées depuis 2009, ont conduit à la destruction des grands équilibres de la gestion communale, comme celui entre budgets de fonctionnement et d'investissement, ou encore celui de la part des dépenses de personnel dans le budget de fonctionnement. Alors entendre le Premier Magistrat de la Commune, pour se justifier, se plaindre de devoir devenir le banquier de l'Etat ou encore accuser le Ministère de la Défense de ne plus payer les loyers de la gendarmerie est insupportable ! De qui la **Commune de Saint-Jean d'Illac est-elle le banquier** sinon **du conseil général** (et sur le fond pourquoi ?) lorsque nous finançons 75% du rond-point de la Poudrière alors qu'actuellement un rond-point sur une autre commune mais sur le même CD 106 en direction du Bassin est en cours de réalisation avec un financement du Conseil Général à hauteur de 70% (400 000 €) ?

Quel crédit accorder aux scandaleux propos tenus par M. Fergeau sur la prétendue carence de paiement de ses loyers par la **Gendarmerie Nationale** alors que, renseignements pris par nos soins, les **règlements** ont été **effectués** en mars, mai, juillet et septembre 2011. Dans quelle voie veut encore nous conduire M. Fergeau, et comment peut-il encore traiter ses opposants de menteurs en réunion du Conseil Municipal lorsqu'il nous prouve encore une fois qu'il ne connaît pas les dossiers ?

Plutôt que d'évoquer à l'envi le problème de la dette souveraine des états européens, il ferait bien de revenir aux fondamentaux de la gestion et d'arrêter de déséquilibrer les finances de notre commune, qu'il faudra bien un jour redresser. Mais peut-être pense-t-il déjà que cela ne sera plus son problème ?

Hervé SEYVE 17/10/2011